



Autopassion Bresse Revermont

REGLEMENT INTERIEUR (année 2024)

1 - BAREME PARTICIPATION du CLUB

1) REUNION ASSEMBLEE GENERALE:

Repas payant pour les nouveaux adhérents.

Gratuit pour les membres du club qui cotisé l'année précédente

2) SORTIES:

Adhérents (plus d'un an de présence) : 1 jour: 15€

2 jours: 60€

3 jours: 80€

Pour les sorties sur 2 ou 3 jours, si le nombre d'inscrits est supérieur à 35 personnes, le montant de la participation pourra être réajusté.

Nouveaux Adhérents (moins d'un an de présence) : 1 jour: 10€

2 jours: 30€

3 jours: 40€

Pour les sorties sur 2 ou 3 jours, si le nombre d'inscrits est supérieur à 35 personnes, le montant de la participation pourra être réajusté.

3) SOIREE DES BENEVOLES:

Cette soirée est gratuite pour les membres du Club qui ont participé à l'organisation de la montée historique. Les autres devront s'acquitter du montant.

Toutes les personnes inscrites à la soirée et qui ne seront pas présentes (sauf cas de force majeur) devront payer leur repas.

II - INSCRIPTIONS SORTIES

Il est impératif de donner une réponse avant la date limite, sinon les inscriptions ne seront pas prises en compte.